



## **PROJET PEDAGOGIQUE**

**Accueil de loisirs communautaire à Parigné le Pôlin**

**Période: été 2020**

**Du 06 juillet au 31 juillet**

# Sommaire

## 1. Présentation général :

- 1.1 L'organisateur : La communauté de commune du Val de Sarthe.
- 1.2 Le projet éducatif du territoire.

## 2. Le projet pédagogique :

- 2.1 Qu'est ce qu'un projet pédagogique.
- 2.2 Les objectifs pédagogiques.

## 3. L'équipe :

- 3.1 L'organigramme de l'accueil de loisirs communautaire à Parigné le Pôlin.
- 3.2 Le rôle de chacun.
- 3.3 La répartition des équipes.

## 4. Les locaux :

- 4.1 L'espace du Clos Renard.
- 4.2 Les installations municipales.

## 5. Le fonctionnement :

- 5.1 Le fonctionnement général.
- 5.2 La journée type.
- 5.3 Les plannings d'activités des 4 semaines.



# 1.Présentation Général :

## 1.1 L'organisateur: La Communauté de Communes du Val de Sarthe.

La Communauté de communes du Val de Sarthe rassemble 16 communes.

Son territoire est le suivant :



La Communauté de communes gère les accueils de Loisirs. Pour l'été 2020, les familles et leurs enfants ont accès à 7 sites répartis sur le territoire Val de Sarthe : Cérans Foulletourte, La Suze sur Sarthe, Louplande, Malicorne sur Sarthe, Parigné le Pôlin, Roëzé sur Sarthe et Spay.

Un règlement de service présentant les modalités d'accueil et d'inscription est disponible sur le portail familles du Val de Sarthe. L'inscription de vos enfants se fait par le portail famille.

<https://ccvaldesarthe.portail-familles.net/>

**L'accueil de loisirs communautaire à Parigné le Pôlin est ouvert du 06 juillet au 31 juillet 2020.  
Il accueille les enfants de moins de 6 ans.**

## **1.2 Le projet éducatif du territoire.**

Les élus de la Communauté de communes du Val de Sarthe ont élaboré un projet éducatif autour de 3 objectifs éducatifs qui sont :

### **L'autonomie :**

Aussi, il est essentiel pour les enfants de :

- Développer leur aptitude à faire des choix et de les assumer.
- Leur permettre d'accéder à des savoirs faire.
- Les impliquer dans le déroulement des activités.
- Les rendre acteurs de leurs loisirs et non pas des consommateurs.
- Apprendre à gérer des projets en équipes.

### **La socialisation :**

Il est primordial de favoriser :

- La connaissance de soi et de ses propres limites.
- Le respect de soi et des autres en favorisant l'écoute.
- Le vivre ensemble par l'apprentissage et le respect des règles et par l'acceptation des contraintes.
- L'acceptation des différences.
- Le développement des valeurs de la solidarité.
- L'ouverture aux autres cultures et territoire.

### **La citoyenneté :**

Il est important de leur permettre :

- Prendre conscience de leur environnement (naturel, humain, social, politique...) dans et avec lequel ils vivent.
- Faire l'apprentissage de leurs droits et devoirs au sein de la société.
- S'investir au travers des différentes sphères (familles, écoles, quartiers, associations, amis...) qui interagissent dans leur apprentissage, leur évolution.
- Se reconnaître comme faisant partie d'un territoire communautaire et en être acteur.

## 2. Le projet pédagogique :

### 2.1 Qu'est-ce qu'un projet pédagogique :

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'accueil de loisirs.

Il est élaboré dans un premier temps par le directeur de l'accueil, puis dans un second temps, redéfini avec l'équipe, en référence au projet éducatif de la Communauté de Communes du Val de Sarthe.

Ce projet doit permettre de répondre précisément à toutes les questions concernant l'organisation et le déroulement de l'accueil de loisirs. Il indique les choix pédagogiques, les moyens humains, matériels et organisationnels de mise en œuvre dont dispose l'équipe.

Il est la référence commune à tous lors de la période d'accueil (Du 06 juillet au 31 juillet 2020).

### 2.2 Les objectifs pédagogiques :

Les intentions éducatives de l'équipe seront déclinées par des objectifs pédagogiques, puis par les actions et moyens mis en place avec le rôle de l'animateur et l'évaluation en fonction des différents moments de la journée.

Les objectifs pédagogiques s'orienteront autour de 3 axes de travail :

- **L'autonomie.**
- **La socialisation.**
- **La citoyenneté.**

### Temps d'accueil du matin et du soir (7h30 à 9h30 et 17h à 18h30)

Les temps d'accueils sont des moments privilégiés de la journée. Ils permettent de donner des repères aux enfants et d'instaurer un climat de confiance. De plus, ce sont des moments propices à la communication, le dialogue entre tous les différents interlocuteurs.

Objectifs pédagogiques	Actions et moyens mis en place	Rôle de l'animateur	Évaluation
<p><b>Socialisation :</b> Permettre aux enfants et aux parents de passer du temps familial au temps d'accueil sans craintes ni a priori.</p> <p>Favoriser la communication parents/animateurs.</p>	<p>Mise en place d'un coin calme (tapis, livre), capacité de proposition de pôles d'activités diverses (dessin, jeux de société, Lego...)</p> <p>Carnet de transmission.</p>	<p>Rassurer les familles, accueil chaleureux, rassurant, communication avec les familles.</p>	<p>Est-ce que l'enfant, se sent bien, apaisé, rassuré, lors de son arrivée et de son départ ?</p>
<p><b>Citoyenneté :</b> Favoriser l'échange et le partage entre les enfants lors des temps libres.</p>	<p>Susciter aux enfants, l'envie de jouer ensemble et de s'entraider en variant les activités mise en place comme des jeux de sociétés ou des activités mises en place par l'animateur (Blind test...)</p>	<p>Arbitrer les activités et les conflits, animer les activités, être présent pour aider les enfants et expliquer le principe de collectif et le but de ces activités.</p>	<p>Est ce que l'enfant s'est adapté aux jeux de groupe? Est ce qu'il a entendu le principe de partage et d'entraide ?</p>

**Temps d'activités (9h30 à 11h30 et 14h30 à 16h15)**

<b>Objectifs pédagogiques</b>	<b>Actions et moyens mis en place</b>	<b>Rôle de l'animateur</b>	<b>Évaluation</b>
<p><b>Autonomie :</b> Faire participer les enfants de manière autonome lors des activités.</p>	<p>Mobilier adapté, règles et consignes adaptés aux capacités des enfants, faire en sorte qu'il ait tout le matériel nécessaire à disposition.</p>	<p>Être à l'écoute des enfants, les mettre en confiance, adapter l'activité à leur âge, être présent en cas de besoin. Expliquer clairement les consignes. Adapter son vocabulaire.</p>	<p>Est-ce que l'enfant a réussi à mener seul son activité ?</p>
<p><b>Citoyenneté :</b> Favoriser l'écoute et l'attention des enfants lors d'explications aux activités.</p>	<p>Varier les actions de demande d'attention et de silence. ( Chansons, gestes....)</p>	<p>Donner du sens à la méthode utilisée, expliquer pourquoi la mise en place de cette méthode et montrer l'exemple aux enfants.</p>	<p>L'enfant participe et utilise-t-il cette méthode ?</p>

## Temps de repas (12h00 à 13h15) et de goûter (16h00 à 16h30)

Les temps de repas et de goûter sont des moments conviviaux qui facilitent les interactions entre les différents acteurs. De plus, ils répondent à un besoin vital pour tout un chacun.

Objectifs pédagogiques	Actions et moyens mis en place	Rôle de l'animateur	Évaluation
<p><b>Socialisation :</b> Mettre en place une diversification alimentaire pour l'ouverture aux autres cultures et territoires.</p> <p><b>Autonomie :</b> Favoriser l'autonomie des enfants lors des temps de repas et de goûter.</p>	<p>Varier les repas en mettant en place des menus à thème (une fois par semaine)</p> <p>Laisser l'enfant débarrasser son assiette et ses couverts, le laisser découper seul sa viande, mettre ses papiers à la poubelle...</p>	<p>Organiser en amont des menus à thème. Avec aide du cuisinier.</p> <p>Être présent, à l'écoute et être disponible pour l'accompagnement des enfants.</p>	<p>Est ce que l'enfant a découvert des menus venant des autres continents ? Était-il satisfait des repas ?</p> <p>Est ce que l'enfant a progressé dans l'autonomie au niveau des repas ?</p>



## Temps libres et temps calmes (à partir de la fin du repas jusqu'au début des activités)

Objectifs pédagogiques	Actions et moyens mis en place	Rôle de l'animateur	Évaluation
<p><b>Socialisation :</b> Permettre à l'enfant de conserver son rythme (sommeil, temps calme). Prendre en compte le rythme de chaque enfant.</p> <p><b>Autonomie :</b> Éveiller l'imagination des enfants et leur permettre de jouer seul lors des temps calmes ou des temps libres.</p>	<p>Varier les pôles temps libres et temps calmes ( pôle lecture, pôle dessin, pôle sieste...) afin de respecter le rythme de chacun.</p> <p>Laisser à disposition des jeux individuels (puzzles, livres...), rendre autonome les enfants en leur laissant choisir les jeux qu'ils veulent faire.</p>	<p>S'adapter aux rythmes des enfants, instaurer un climat calme et apaisant (musique douce)...</p> <p>Être à l'écoute, présent en cas de besoin, et surveiller les enfants en les laissant mener leurs activités.</p>	<p>Le rythme de l'enfant a-t-il été respecté ?</p> <p>L'enfant a-t-il pris conscience de son imaginaire ? A-t-il su jouer seul ?</p>



## Les gestes barrières et la distanciation sociale

Objectifs pédagogiques	Actions et moyens mis en place	Rôle de l'animateur	Évaluation
<p>Informer l'enfant sur les mesures mises en place.</p> <p>Faire respecter les distanciations sociales.</p> <p>Limiter le contact physique entre les enfants.</p>	<p>Mettre en place des images dans les lieux nécessitant des gestes spécifiques. (toilette lavage de mains, mouchoir poubelle, éternué dans son coude...)</p> <p>Assigner une chaise et un porte manteau pour la semaine avec la mise en place d'étiquette à leur prénom voir photo.</p> <p>Lorsqu'il sont en file indienne, leur dire de laisser 3 carreaux d'espace entre eux.</p> <p>Afficher une grande image. (câlins, bisous, barré)</p>	<p>Expliquer l'usage et l'utilité des images et des gestes.</p> <p>Expliquer l'ouvrage de ces méthodes aux enfants et les accompagner dans l'apprentissage de ces méthodes.</p> <p>Faire participer les enfants aux règles de vie. (système bonhomme vert et rouge)</p>	<p>L'enfant a-t-il respecté les gestes par lui-même ?</p> <p>La distanciation physique a-t-elle été respecté ?</p> <p>L'enfant a-t-il compris qu'il faut limiter le contact physique ?</p>

### 3. L'équipe :

#### 3.1 L'organigramme de l'accueil de loisirs communautaire à Parigné le Pôlin.

**Fabienne MARTINEAU**  
Responsable du service enfance CDC du Val de Sarthe

**Sophie GILLION**  
Directrice de l'accueil de loisirs communautaire à Parigné le Pôlin

Les animateurs présents par roulement sur le mois de juillet

- **Nino FONTANA ( Stagiaire BAFA)**
- **Marie THIEBOT (BAFA)**

#### 3.2 Le rôle de chacun :

L'équipe d'animation se compose de 2 animateurs et d'une directrice.

L'équipe de direction est garante du bon fonctionnement de l'accueil de loisirs communautaire à Parigné le Pôlin en conformité avec les textes réglementaires (DDCS, Règlement de service) et les orientations de la Communauté de communes du Val de Sarthe. (projet éducatif de territoire)

L'équipe assure la mise en œuvre du projet pédagogique.

**Une directrice:** Sophie GILLION BPJEPS option APT et UC complémentaire direction d'un accueil de loisirs.

Elle est garante du bon fonctionnement de l'accueil en conformité avec les textes réglementaires (DDCS), les orientations éducatives de la CDC du Val de Sarthe et le projet pédagogique. Elle a la charge de mener à bien la gestion pédagogique et le suivi budgétaire. Elle anime l'équipe et contribue à la formation de ceux dont elle a la responsabilité. Elle effectue les tâches

administratives. Elle assure aussi les relations avec la responsable du service enfance de la CDC du Val de Sarthe, DDCCS, d'éventuels partenaires extérieurs et les familles.

**Des animateurs** : titulaires d'un diplôme permettant l'encadrement de mineurs en accueil de Loisirs (organigramme ci-dessus)

Ils ont comme rôle auprès des enfants :

- Assurer la sécurité affective, morale et physique des enfants.
- Être à l'écoute des enfants, être attentifs à leur rythme, leurs envies.
- Mettre tout en œuvre pour que les enfants passent de bonnes vacances.
- Instaurer les règles de vie et les faire respecter.

Auprès des parents :

- Être à leur écoute, avoir une attitude courtoise.
- Assurer le transfert des informations.

Au sein de l'équipe pédagogique :

- Mettre en place des projets d'animation en tenant compte du projet pédagogique.
- Savoir s'auto évaluer, se remettre en question et entendre les critiques de manières positives dans le but d'évoluer.
- Participer activement aux réunions.
- Aider et échanger entre animateurs diplômés et stagiaires.

**Le personnel de restauration scolaire** :

Le personnel de cantine se compose de deux cuisiniers intervenant chacun sur une partie des vacances du mois de juillet et mis à disposition pour la Communauté de Communes du Val de Sarthe.

Mr Jean Luc Goisbault est agent à la mairie de Parigné le Pôlin.

Mr Grégory Fontenay est agent à la mairie de Guécélard.

Afin d'anticiper, nous donnons à Mr Goisbault une estimation de la fréquentation 10 jours avant le début de L'accueil de Loisirs afin qu'il puisse procéder aux commandes alimentaires.

### **Le personnel d'entretien :**

La mairie de Parigné le Pôlin attribue un personnel d'entretien (Mme Ribaimont) qui interviendra les 3 premières semaines pour l'accueil de Loisirs communautaire à Parigné le Pôlin. La dernière semaine sera assurée par Mme Vigroux. Le ménage sera quotidien.

## **4. Les locaux :**

### **4.1 L'Espace du Clos Renard :**

L'Espace du Clos Renard est mis à disposition de la Communauté de communes du Val de Sarthe.

L'Espace du Clos Renard possède une surface de 288 m<sup>2</sup>.

- Un hall d'entrée.
- Un couloir avec des portes manteaux.
- 2 salles d'activités. Les salles communiquent les unes avec les autres.
- Une salle de sieste.
- Sanitaires adaptés à tous les âges ainsi qu'une douche.
- 8 grands placards répartis dans les deux salles d'activités. (matériel pédagogique, jeux , musique...)
- Une pièce avec frigo et lavabo.

- Un bureau.



## 4.2 Les installations municipales :

- Un terrain de football.
- Un terrain de basket.
- L'accès à la salle polyvalente.
- L'accès à la cour de l'école « Les trois tilleuls »

## 5. Le fonctionnement :

### 5.1 Le fonctionnement général :

#### L'arrivée et le départ des enfants :

L'accueil de loisirs du site de Parigné le Pôlin est ouvert de 7h30 à 18h30.

L'accueil du matin se fait entre 7h30 et 9h00.

L'accueil du soir se fait entre 17h00 et 18h30.

Les arrivées et les départs des enfants sont échelonnés et notés sur la tablette par un animateur.

**Les numéros utiles :**

Accueil de loisirs communautaire à Parigné le Pôlin: Animateurs et directrice 02.43.57.05.14

ou mail : [acm.parignelepolin.valdesarthe@gmail.com](mailto:acm.parignelepolin.valdesarthe@gmail.com)

La Communauté de communes du Val de Sarthe : Responsable Fabienne Martineau 02.43.83.51.12

ou mail [service-enfance@cc-valdesarthe.fr](mailto:service-enfance@cc-valdesarthe.fr)

**Les sorties :**

Lors des sorties (dans la commune de Parigné le Pôlin), une fiche de sortie sera affichée sur la porte de l'accueil de Loisirs.  
(Affichage obligatoire)

Le groupe partira avec la tablette dans laquelle se trouve tous les dossiers des enfants.

**Les trousse de secours :**

Chaque groupe aura une trousse de secours.

A chaque sortie, les animateurs doivent prendre une trousse de secours afin de pallier aux petits accidents éventuels.

La liste des enfants qui ont un régime alimentaire ou un problème médical est affichée dans le bureau.

**Les décharges de responsabilité :**

Toute personne venant chercher un enfant en dehors des heures d'accueil (vacances scolaires) c'est à dire entre 9h30 et 17h00 doit remplir une décharge de responsabilité.

**Le temps de travail et de pause des animateurs :**

Les différents temps de travail (planning horaire) sont affichés dans le bureau pour chaque animateurs.

Le temps de pause quotidien (pour vacances scolaires) devra se faire après le repas et en concertation avec l'équipe afin de ne pas entraver le bon déroulement des activités. La pause est de 30 min.

**Le suivi des animateurs stagiaires :**

Afin d'apporter un regard formateur auprès des animateurs en cours de formation, différents temps seront mis en place.

Une attention sera donnée afin que cette période de stage leur soit bénéfique.

**Les relations :**

Il existe plusieurs types de relation : avec les enfants, avec les parents, et entre l'équipe.

**Les relations avec les enfants :**

L'ambiance générale d'un Accueil de Loisirs résulte du travail des animateurs et de la bonne humeur qui règne au sein de l'équipe. Cela a de fortes répercussions sur le comportement des enfants. Avant d'incriminer les enfants, on réfléchira sur nos propres actions. La discussion est un atout majeur. Quand on fait preuve d'autorité, ce n'est pas de l'autoritarisme. Tout dépend des raisons que l'on donne aux décisions prises.

**Les relations avec les parents :**

Les relations avec les parents sont à privilégier. Il ne faut pas oublier qu'ils nous confient leurs enfants et qu'ils sont demandeurs d'informations personnelles à juste titre.

L'accueil est un véritable temps de discussion. Le sourire, la bonne humeur et le dynamisme doivent toujours être présent.

**Les relations au sein de l'équipe :**

Pour que le séjour se passe bien, il est nécessaire qu'il y ait une bonne ambiance (temps informels, être souriant, diplomate...).

Il ne faut pas hésiter à demander une aide ou des informations, que cela soit à la directrice ou aux autres animateurs.

Quand on travaille dans l'animation, on a toujours quelque chose à apprendre, peu importe le nombre d'années d'expérience.

**La gestion des espaces :**

Chaque groupe se verra affecter une salle d'activité. Les animateurs se mettront d'accord sur l'utilisation des différents espaces (cours de l'école, espace extérieurs, salle d'activités, salle de sieste, salle polyvalente...)



### **La gestion de la sécurité :**

- Matériel de secours : des trousse de secours seront disponibles pour les animateurs et devront être emmenées pour chaque sortie et déplacement.
- Numéros d'urgences : ils seront affichés dans les locaux.
- Normes d'encadrement : ils répondront à la réglementation en vigueur.
- Les animateurs devront être vigilants tout au long du séjour et faire preuve de bon sens.

### **La législation:**

#### **En accueil de loisirs:**

Pour les - de 6 ans, 1 animateur pour 8 enfants.

Pour les + de 6 ans, 1 animateur pour 12 enfants.

#### **Les Protocoles d'Accueil Individualisé - PAI :**

Les enfants ayant un PAI présentent des allergies alimentaires (ou autres), ou sont suivis médicalement pour une pathologie spécifique. Ceux-ci se trouveront dans une pochette sur le bureau. Le nom et le traitement des enfants seront communiqués. Il est important de les identifier pour éviter les accidents et pouvoir réagir vite. En cas de doute, demander à la directrice.

## 5.2 La journée type :

### LA JOURNEE TYPE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT


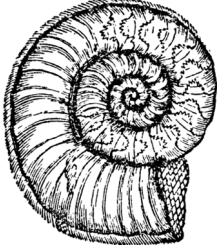







- 7h30 - 9h00 Accueil des enfants. Activité libre.
- 9h30 - 11h30 Activité proposé en lien avec le thème.
- 11h30 -12h00 Activité libre jeux divers.
- 12h00 - 13h00 Déjeuner.
- 13h00 - 14h30 Temps calme ou sieste pour les moins de 6 ans.
- 14h30 - 16h00 Activité proposé en lien avec le thème.
- 16h00 - 16h30 Goûter.
- 16h30 - 17h00 Activité libre (jeux divers)
- 17h00 - 18h30 Accueil des familles.



SEMAINE DU: 06 au 10 juillet  
La Préhistoire et le Moyen Age.



Groupe des moins de 6 ans .

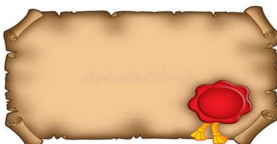




	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
<b>MATIN</b>	<p>Règles de vie Jeux de connaissance Fabulation</p> 	 <p>Fossilisé</p>	<p>Dinosaure</p>	<p>Château fort</p> 	<p>Accessoire de combat</p> 
<b>MIDI</b>	<b>REPAS</b>	<b>REPAS</b>	<b>REPAS</b>	<b>PIQUE-NIQUE</b>	<b>REPAS</b>
<b>APRES-MIDI</b>	 <p>Passage en Amérique</p> 	<p>Les mystères de la grotte</p> 	<p>Pierre, feuille , ciseaux</p>	<p>Le train SNCF Dauphin , Dauphine</p> 	<p>Gaulois, Romains, Chevaliers Fabulation « Retour vers le Futur »</p> 

SEMAINE DU: 15 au 17 juillet

Les Temps Modernes (Égypte, Pirate, Indien).










Groupe des moins de 6 ans .

	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	<p>Règles de vie Jeux de connaissance Fabulation « Retour vers le Futur » Parchemin</p> 	<p>Coiffe indienne</p>	<p>Le Jolly Roger</p> 
MIDI	REPAS	REPAS	REPAS
APRES-MIDI	<p>Moto et Flyboard simulator</p> 	<p>La course folle aux Indiens</p> 	<p>Chasse au trésor</p>  <p>Fabulation « Retour vers le Futur »</p>

SEMAINE DU: 20 au 24 juillet  
L'espace et le futur.



Groupe des moins de 6 ans.




	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
 <b>MATIN</b>	Règles de vie Jeux de connaissance Fabulation « Retour vers le Futur » Guirlande de l'Espace	Les expériences du professeur fou	Fusée	Porte photo 	La machine infernale  <small>© Can Stock Photo - csp34691882</small>
<b>MIDI</b>	<b>REPAS</b>	<b>REPAS</b>	<b>REPAS</b>	<b>PIQUE-NIQUE</b>	<b>REPAS</b>
<b>APRES-MIDI</b>	Le gang des voleurs 	Le gardien de musée	Danse 	Garde à vous 	Rallye photo Fabulation « Retour vers le Futur » 

SEMAINE DU: 27 au 31 juillet

Notre temps.



Groupe des moins de 6 ans .

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
<b>MATIN</b>	Règles de vie Jeux de connaissance Fabulation « Retour vers le Futur »  Prénom russe	Lunettes de Star	Ré « craie » en folie	Marionnette 	La main à la pâte 
<b>MIDI</b>	<b>REPAS</b>	<b>REPAS</b>	<b>REPAS</b>	<b>PIQUE-NIQUE</b>	<b>REPAS</b>
<b>APRES-MIDI</b>	Parcours du combattant	Commande express Mise en scène théâtrale	Théâtre	Zoo en folie 	Mystery Box Fabulation « Retour vers le Futur »